



VOLET B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18164655

TRIBUNAL DE COMMERCE

31 OCT. 2018

DIVISION GREFFE MONS

N° d'entreprise : 0648.747.183

Dénomination

(en entier) : **BEL ESPOIR EXPORT**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société en Commandite Simple**Siège : **Place du Marais à Criquelions 12 - 7011 Ghlin**

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission - Transfert du Siège social

L'an deux mille dix-huit, le 14 Septembre s'est réunie ; l'assemblée générale extraordinaire de la société en Commandite Simple « BEL ESPOIR EXPORT » sous la présidence de Mr.KWIMI Maswamba.

Ordre du jour : 1 – Démission

2 – Transfert du siège social

1- Démission

Mme KWIMI Muzinga Gloria démissionne de son poste d'administrateur pour corriger une erreur malencontreuse suite à la constitution de la société. Mme KWIMI Muzinga Gloria étant associée commanditaire ne peut être administrateur de la société.

L'assemblée accepte sa démission et lui donne mandat.

2- Transfert du siège social

L'assemblée a décidé de transférer le siège social à compter de ce jour à l'adresse suivante :

« Rue de la Petite Guirlande 15 – 7000 Mons »

L'ordre du jour étant épuisé le président a levé la séance.

KWIMI Maswamba

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 13/11/2018 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature